

# PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

## Renouvellement

### Commune d'Alex - 74290



- Date de présentation du projet : Novembre 2022
- Nom du correspondant : Madame Catherine HAUETER
- Fonction : Maire de la commune d'Alex
- Nom du coordinateur du PEdT : Madame Yvette GOLLIET
- Fonction : Maire- adjoint en charge des affaires scolaires
  
- Adresse : Mairie d'Alex - Place de l'Eglise - 74290 Alex
- Téléphone : 04 50 02 87 05
- Adresse électronique : [mairie74@alex-village.com](mailto:mairie74@alex-village.com)

# PRESENTATION DU PEdT

## L'école

Depuis la rentrée de septembre 2019, l'école primaire se trouve dans un nouveau bâtiment au 123 route des Acacias.



A la rentrée 2022, l'effectif de l'école primaire est de 114 élèves répartis en 5 classes de la façon suivante :

PS	MS/GS	CP/CE1	CE2/CM1	CM1/CM2
16	21	24	25	28

Les effectifs scolaires fluctuent mais sont globalement stables.

Depuis 2017, à la demande de l'équipe enseignante, la durée des matinées a été prolongée.

### Horaires scolaires :

- 8h30 -12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin
- 14h - 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi

## Les atouts du territoire

### Les équipements :

- Une salle multisports dans les locaux de l'école, utilisée par l'école et des intervenants extérieurs (yoga, danse, gym...)



- Une salle communale utilisée par l'école, les associations et des particuliers (location le week-end)



- Une aire de jeux (Agorespace) et un Skatepark



➤ Une Bibliothèque municipale



➤ Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)



**Le tissu associatif local :**

- « Alextérieur », association de parents d'élèves qui organise de nombreuses manifestations sur la commune ;
- « Le Club d'Échecs », club de loisirs qui permet aux enfants et aux adultes de s'épanouir en jouant aux échecs ;
- « Le Club des Jonquilles », association de seniors pour partager des moments d'échange et de convivialité ;
- « Les Engobines », association qui rassemble les habitants de la commune autour d'une activité de poterie ;
- «AraviSKheight », association de jeunes passionnés qui œuvrent pour développer la pratique du skate ;
- « Des Cimes et des Monts avec Siméon », association qui facilite l'accompagnement d'un petit Alexois atteint de handicap ;
- « ACCA » Association Communale de Chasse Agréée ;
- Des intervenants extérieurs qui proposent des activités sportives ou culturelles.

## Accueil Périscolaire

Un accueil périscolaire est organisé afin de permettre aux parents qui travaillent de scolariser leurs enfants à Alex. Il se trouve dans les locaux de l'école et fonctionne les lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 7h15 à 8h20 et de 16h30 à 18h30. Une moyenne de 20 enfants, le matin et 45 le soir sont accueillis chaque jour d'école.

Lieu de transversalité, l'accueil périscolaire permet aux enfants de se recentrer. En complémentarité avec le temps scolaire, il propose des activités sous forme d'ateliers laissant à chacun le soin de gérer ses champs affectifs et cognitifs.

### Les activités proposées :

- jeux éducatifs ;
- jeux de détente (cartes, jeux de société...) ;
- jeux de plein air (de ballon, d'équipe, de coopération...) ou d'intérieur (stratégie, dés...) ;
- arts visuels (dessin, coloriage) ;
- lecture de contes, d'albums (individuelle ou en groupe).

Les intervenants extérieurs (professeur de danse et animateurs du club d'échec) ont la possibilité de venir récupérer les enfants au périscolaire afin qu'ils puissent participer aux activités proposées après l'école.

Des réunions régulières entre les agents et les élus, ainsi que des contacts permanents avec les parents permettent de réguler le fonctionnement de l'accueil et de répondre au plus près aux besoins intrinsèques des enfants.

### Tarification :

#### Garderie du matin

- Tarif unique : 1,1 € / heure

#### Garderie du soir

- Tarifs modulés en fonction du quotient familial des familles :
  - ✓ QF 1 : 1,1 € / heure
  - ✓ QF 2 : 1,25 € / heure
  - ✓ QF 3 : 1,20 € / heure
  - ✓ QF 4 : 1,65 € / heure

Le goûter est gratuit et fourni par la commune. Il se compose depuis la rentrée de septembre 2022 de produits locaux, simples (pain, confiture...) afin de permettre aux enfants qui ont un PAI alimentaire de bénéficier du même goûter que les autres enfants.

Afin de garantir un meilleur service aux citoyens, les communes de Dingy-Saint-Clair et d'Alex mutualisent différentes entités. La commune de Dingy-Saint-Clair accueille les enfants le mercredi toute la journée avec un service de restauration.

Le centre de loisirs d'Alex, quant à lui, est ouvert pendant les vacances scolaires aux enfants de Dingy-Saint-Clair.

## **Restauration scolaire**

Pour permettre aux enfants de se restaurer dans les meilleures conditions, un service en deux temps a été organisé de 12h à 13h50.

En partenariat avec le prestataire de service, « Mille et un Repas » et l'équipe d'Atsems, une éducation au goût et au tri sélectif est mise en place.

Le fonctionnement de la restauration sous forme de self-service est toujours envisagé. Ce projet a pris du retard à cause de la pandémie de Covid-19. Il a pour but de développer l'autonomie des enfants et de les rendre plus responsables de leurs choix alimentaires pour éviter le gaspillage. Cette nouvelle approche permettra également de fluidifier le service.

Cette problématique est au cœur des changements environnementaux et ontologiques. Les demandes de certaines familles (repas végétariens par exemple) sont le reflet de ces nouvelles approches.

Depuis le mois d'octobre 2022, le dispositif « Cantine à 1€ » proposé et soutenu par l'État a été mis en place pour les familles dont le QF est inférieur ou égal 1000.

### **Tarification :**

- ✓ QF 1 =  $\leq 1000$  : 1 € / repas
- ✓ QF 2 =  $1001 \leq QF \leq 1650$  : 3,85 € / repas
- ✓ QF 3 =  $1651 \leq QF \leq 2300$  : 4,25 € / repas
- ✓ QF 4 =  $\geq 2301$  : 4,5 € / repas

## Accueil Extrascolaire

Un Accueil de Loisirs sans Hébergement accueille les enfants pendant les vacances scolaires. Il a pour vocation d'être un lieu de vie où alternent différents temps (jeux, débats, restauration, détente...).

Il propose des activités sportives et artistiques ainsi que des sorties extérieures.

Dans le cadre de cet accueil hors temps scolaire, l'enfant développe une nouvelle proximité avec autrui (développement de l'altérité).

### **Public concerné :**

- Enfants de 4 à 12 ans inclus.

### **Capacité :**

- 20 à 28 enfants

### **Encadrement :**

- Une directrice et un ou deux animateurs(trices) titulaires du BAFA ou stagiaires BAFA.

### **Lieu**

- Dans les locaux de l'ancienne école au 44 route du Château qui ont été rénovés.

Un mini camp est organisé chaque été ( 4 jours).

Dans le cadre de sa politique éducative la commune essaie de répondre au mieux aux différents besoins de la population :

- en plus du service des assistantes maternelles (quatre sur la commune), achat de six berceaux par la commune à la crèche privée « Les Petits Chaperons Rouges » sur la commune d'Annecy (PAE des Glaisins à Annecy-le-Vieux) pour compléter l'offre privée non suffisante ;
- le skatepark a été entièrement rénové en 2021 et une association de jeunes alexois s'est créée pour promouvoir la pratique du skate ;
- une séance de cinéma pour les enfants. est organisée à chaque période de vacances

# MISE EN ŒUVRE DU PEdT

**Les différentes valeurs éducatives** qui président à la mise en œuvre du PEdT ont été définies et explicitées conjointement par les partenaires lors d'un comité de pilotage qui réunissait des parents d'élèves, des enseignants, des ATSEM et des élus.

Toute réflexion autour de l'éducation doit commencer par un échange ouvert sur les représentations que chacun se fait de l'école. Le vécu personnel ne doit pas être un obstacle à la compréhension mutuelle. Il est important de construire une représentation commune du sens à donner à la politique éducative territoriale.

Ce projet territorial doit accueillir tous les enfants en prenant en compte toutes les diversités. Favorisant ainsi l'appropriation d'une culture inclusive visant l'accessibilité aux savoirs pour tous.

## La concertation

**Un dialogue permanent avec nos partenaires :** l'existence et le fonctionnement de différentes structures assurent des échanges réguliers et fréquents avec les différents partenaires.

Se réunissent régulièrement le Conseil d'école, le Comité de pilotage en charge du fonctionnement du PEdT, les parents d'élèves avec les ATSEM et les élus, la Commission scolaire, la Directrice d'école et la Présidente de l'association de parents d'élèves.

Le PEdT est en ligne sur le site internet de la commune. Les habitants sont régulièrement informés par le biais des lettres d'information communales trimestrielles et du bulletin annuel.

## Objectifs éducatifs du PEdT

D'un PEdT à l'autre, ces objectifs n'ont guère changé. Après quelques années de mandat, nous sommes confortés dans nos choix.

L'apprentissage de la citoyenneté et l'acculturation sont les garants d'une approche positive et ouverte de notre société.



## Quatre axes stratégiques :

- **l'autonomie de l'enfant** (cognitive et physique) ;
- **le développement de la confiance en soi** (développement de postures heuristiques face aux différents apprentissages, aux différentes situations proposées) ;
- **Le développement de la coopération entre pairs** (notion d'entraide - le développement de l'intelligence individuelle est indissociable du développement de l'intelligence collective) ;
- **l'assurance d'une culture commune et partagée** (acculturation) **pour vivre ensemble dans une égalité de droits et de dignité.**

Ces axes se déclinent de la façon suivante :

- **des savoir-être** : expression de la créativité et de la sensibilité, capacité relationnelle et d'écoute, acquisition d'un sens critique, possibilité de donner son avis, capacité à être autonome, savoir-vivre...
- **des savoir-faire** : sens pratique, habileté manuelle, développement psychomoteur...

La mobilisation de toute la communauté éducative autour de l'enfant favorise la diversité des modes d'apprentissage. La variété des activités et leur adaptation à l'âge de l'enfant (zone Proximale de Développement) permet l'élargissement de son horizon culturel, artistique et sportif.

Toutes les actions mises en œuvre s'orientent vers l'aide à la **réussite scolaire** et le développement de **la continuité éducative.**

## Evaluation du projet

Afin de faire évoluer les postures, l'évaluation positive (valorisation des réussites) sera au cœur des différents dispositifs.

L'évaluation pourra porter sur les interactions entre les différents partenaires éducatifs, la qualité et la diversité des activités proposées, leurs objectifs, le rôle des enfants dans les différents processus d'évaluation, la circulation de l'information entre les différentes parties concernées...

## **Complémentarité entre les activités proposées lors des différents accueils et le projet d'école :**

Le temps de sieste des PS a été aménagé les temps périscolaire et scolaire, leur permettant ainsi d'être accueillis avant l'entrée des classes à 13h50.

En coopération avec les enseignants, la cérémonie commémorative du 11 novembre est l'occasion de travailler sur le devoir de mémoire. Chaque enfant participant reçoit un diplôme de « petit veilleur ».

Lors du vide-greniers organisé par l'association « Alextérieur » des actions sont mises en place par l'école dans le cadre d'échanges avec certains pays (banque alimentaire).

Certains objectifs communs à l'école, à l'accueil périscolaire et à l'accueil extra-scolaire : coopération, autonomie, respect des différences, culture commune et partagée... pourront être traduits en éléments concrets, non interprétables.

## **Critère d'évaluation, indicateur d'évaluation :**

Un exemple : développement de l'autonomie

=> Les enfants, progressivement, vont maîtriser l'emploi du temps de leurs activités périscolaires sur la semaine (en maternelle notamment). Combien d'enfants et à quel moment ?

## **Opérationnalisation :**

- Participation des enfants à certaines tâches quotidiennes (mettre la table, la débarrasser puis la nettoyer) ;
- Participation des enfants à la mise en place et au rangement de l'activité.

## **Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant**

Le PEdT est soumis au Conseil Municipal dès approbation par les partenaires et dans la perspective de la signature.

Outil évolutif permettant d'adapter les objectifs et les actions aux évolutions contextuelles, aux contraintes, aux évaluations intermédiaires réalisées.

Tout avenant sera proposé au Conseil Municipal dans les mêmes conditions que le projet initial.

## Signataires du projet :

- Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie
- Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale
- Madame le Maire de la commune d'Alex